PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—Rescrit de Sa Sainteté Benoît XV au centenaire manitobain—Feu Sir Auguste-Réal Angers—Mgr Baunard—Demi-chrétiens —Ad nos, sacerdotes—Les Soeurs Grises dans l'Extrême Nord du Canada—Lettres de Mgr Provencher à M. Ignace Bounget—L'influence de la franc-maçonnerie—Victimes de la grippe—Bibliographie— Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

Vor. XVIII

1 Mai 1919

No 9

RESCRIT DE SA SAINTETE BENOIT XV AU CENTENAIRE MANITOBAIN

Le rescrit pontifical autorisant le R. P. Dandurand à donner la bénédiction papale à l'occasion de la célébration de son centenaire n'est arrivé à Saint-Boniface que quelques jours après la fête. Il a donné cette bénédiction sur la foi d'un cablogramme de S. G. Mgr Doutenwill, supérieur général, annonçant l'envoi du rescrit. En voici le texte:

Nous prions le bon Dieu de répandre ses grâces et ses bénédictions sur le Père Damase Dandurand, et Nous accordons au vénérable centenaire de donner la bénédiction Papale aux fidèles qui assisteront à la messe qu'il célébrera le 25 mars.

Du Vatican, le 26 février 1919.

BENEDICTUS PP. XV

Par deux autres rescrits Sa Sainteté a autorisé le vénérable centenaire à dire tous les jours la messe de Beata ou pro Defunctis et lui a accondé dispense complète du Bréviaire qu'il récitait depuis 1840. Depuis
plusieurs mois le cher vieillard, dont les yeux n'ont pas gardé la même
acuité que l'intelligence, devait consacrer presque toute la journée à sa
cer, mais il fut tout surpris que le Souverain Pontife ne lui ait pas enjoint
délicatesse pontificale à l'endroit du cher centenaire, qui continue à monter chaque matin au saint autel, tout comme au premier siècle de son
existence

FEU SIR AUGUSTE-REAL ANGERS

Dans la personne de Sir Auguste-Réal Angers, ancien juge, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ancien ministre à Québec et à Ottawa, est disparu le 14 avril dernier, à l'âge de 81 ans, un grand défenseur de la question scolaire manitobaine. Homme de principes, il n'hésita pas, en 1895, à démissionner dans l'intérêt de cette cause. garder à son acte toute sa signification, il refusa, au lendemain de sa démission, de sièger à la Cour suprême du Canada. Ce fut le point culminant de sa carrière. "Par là", a justement écrit M. Omer Héroux dans Le Devoir, "il est entré dans l'histoire; la légende, qui élimine et simplifie, ne retiendra peut-être de sa vie que cette date et ce geste; elle en fera le cadre et le trait dominant d'une figure de soldat. Par l'exemple donné ce jour-là, M. Angers a jeté une semence qui, espérons-le pour notre pays et pour notre race, ne mourra point." Il reparut de nouveau sur la scène, aux élections de juin 1896, comme l'un des chefs de son parti dans la province de Québec, après avoir abandonné le poste de sénateur qu'il occupait pour la vie, afin de donner plus de signification à sa campagne. Hélas! il fut défait quand même. Mais la minorité catholique du Manitoba n'a pas oublié tant de fermeté, de grandeur d'âme et de désintéressement. Il accepta la défaite sans récrimination, se retira dans la vie privée et recommença tout uniment sa carrière, demandant à l'absorbante routine du travail quotidien le pain de ses vieux jours.

Lorsqu'il fut créé chevalier, le 1er janvier 1913, Mgr Langevin ^{Jui} adressa la dépêche suivante:

"Le Roi a honoré un grand citoyen et je félicite de tout coeur le ca-"tholique convaincu qui a défendu avec intrépidité les droits de la mi-"norité manitobaine."

Nous offrons nos profondes sympathies à la famille du regretté défunt et nous recommandons instamment son âme aux prières de nos lecteurs.

MGR BAUNARD

Mgr Baunard, ancien recteur de l'Université de Lille, qui, pendant les quatre ans qu'a duré la guerre, avait été détenu par les Allemands, dans sa propriété de Gruson, à quatre lieués au sud-est de Lille et en face de l'historique champ de bataille de Bouvines, a été libéré, l'au tomne dernier, par l'avance des troupes alliées.

Malgrés ses quatre-vingt-douze ans, le vénérable prétat est est bonne santé. Et l'auteur du Vieillard, ainsi que de tant d'autres belles oeuvres, continue ses travaux historiques et littéraires.

DEMI-CHRETIENS

Regardez le Sauveur Jésus et regardez-vous, Messieurs. Pouvez-Vous dire que vous lui ressemblez et que votre vie est une vie absolument chrétienne?—Non.—Mais qui êtes-vous donc alors? Ni mondain pur sang, ni chrétien pur sang; mais je ne sais quels métis dans lesquels ni le monde, ni Jésus-Christ ne reconnaissent leur lignée. Vous avez encore la foi, mais vous n'osez pas la pousser jusqu'à ses dernières conséquences pratiques. Vous recevez de temps en temps la grâce, mais vous ne savez pas la conserver. Vous ne vous laissez pas entièrement matérialiser par le bien-être, ni affoler par les plaisirs, mais vous y prenez goût et vous y oubliez parfois vos devoirs d'état, souvent votre vertu. Vous ne commettez pas de grosses injustices, mais vous êtes âpres à la recherche de vos intérêts, muets quand il faudrait protester contre l'iniquité triom-Phante. Votre ambition n'écrase personne, mais vous êtes inquiets et trop Pressés d'arriver. Vous vivez honnêtement aux yeux des hommes, mais vous ne savez pas surnaturaliser votre travail, ni vos misères, ni vos peines, ni vos joies, et vous perdez sans remords le mérite divin de vos actions. Vous conservez l'espérance des biens éternels, mais vous êtes beaucoup plus occupés de vos petits bonheurs terrestres que du grand bonheur qui vous attend au ciel. Enfin, Messieurs, votre vie est un mélange qui ne fait honneur ni à votre bon sens ni aux sacrements par lesquels vous avez été régénérés et sanctifiés. Et puisque vous voulez, malgré cela, vous appeler chrétiens, je suis tenté de vous dire avec un ancien: Changez de nom ou changez de moeurs. Le chrétien n'est pas un hybride, mais un être franc, vivant de la grâce et faisant les oeuvres de la grâce. Le chrétien est un fils du peuple béni dont Dieu agrée et l'état et les oeuvres.

P. Monsabré.

AD NOS, SACERDOTES

Le pape Léon XIII, dans son Encyclique de 1902 sur l'Eucharistie, faut dit au monde: "Il faut faire revivre la communion fréquente... Il siècles de l'Eglise."

Trois ans plus tard, le 20 avril 1905, la Sacrée Congrégation du Concile publiait le Décret Sacra Tridentina Synodus que le pape Pie X confirmait de son autorité souveraine. Nous lisons dans les préliminaites: "Les premiers fidèles qui avaient bien compris les désirs du Sau-veur, accouraient tous les jours à la Table de la vie et de la force. Ils perpain (Act. II, 42). Il en fut de même dans les siècles suivants, avec de Pas seulement une fois ni en termes voilés que le Sauveur a inculqué la

nécessité de manger sa chair et de boire son sang fréquemment... La Communion est le Pain Quotidien du fidèle... Le désir de Jésus-Christ et de l'Eglise est que tous les fidèles s'approchent chaque jour du Sacré Banquet." Nous voici donc officiellement ramenés à l'Evangile pour la doctrine et aux temps apostoliques pour la pratique. Ce fut un grand événement dans l'univers catholique que la publication de ce décret, à telles enseignes que le cardinal Vivès pensait bien n'exagérer pas, lorsqu'il écrivait à un Evêque : "C'est la plus grande miséricorde de Dieu pour son Eglise depuis le Concile de Trente et les Révélations du Sacré-Coeur."

Pie X multipliera ses appels: "Faites tous vos efforts,—c'est aux évêques qu'il s'adresse,—faites tous vos efforts." En vue de quel résultat, s'il vous plaît, cette concentration et ce déploiement d'efforts?—"Pour que les fidèles se nourrissent plus souvent et même chaque jour de la Sainte Eucharistie (1)." Tel est le mot d'ordre du généralissime à tous les chefs, à tous les soldats de l'Eglise catholique, de l'Eglise militante.

Léon XIII, de son profond regard, embrassant pour ainsi dire tout le globe baptisé, avait jeté cette plainte: "Tous les esprits droits et pieux voient avec douleur l'ardeur à confesser la foi et l'antique pureté des moeurs disparaître chez un grand nombre d'hommes." Aussitôt le pontife signale la cause de ce malheur, de ce désastre: "Si l'on cherche la cause, on la trouve principalement dans ce fait que l'amour et l'usage du banquet eucharistique languissent chez la plupart et n'existent plus chez beaucoup (2)."

La voix attristée, mais confiante, de Pie X, fera écho à la voix de son immortel devancier: "Dans l'affaiblissement général de la piété, il est clair qu'on ne peut concevoir de remède plus efficace pour guérir la langueur des âmes chrétiennes et les exciter plus vivement à aimer Dieu en retour, que la pratique de la Communion fréquente et même quotidienne où l'on recoit Celui qui est la source de la charité infinie (3)."

Avant ces deux grands papes, le fondateur de l'Institut des Prêtres du Saint-Sacrement, le vénérable P. Eymard, avait écrit :

"On demande quelquefois comment l'Europe a perdu la foi. En c'est en ne communiant plus ou presque plus. Le jansénisme a écarté les fidèles de la Table Sainte: ils ont perdu le sens de Jésus-Christ, le sens de la foi et de l'amour; ils sont engourdis et paralysés; ils tombent d'inantition.

"Comment les ramener?

⁽¹⁾ Lettre du 10 avril 1907, sur la célébration annuelle d'un Triduum Eucharistique.—Le Saint-Père exprime son désir de voir célébrer, tous les ans, dans les églises cathédrales et, autant que possible, dans les autres un Triduum solennel en l'honneur de la divine Eucharistie pendant lequel les prédicateurs devront insister sur la pratique de la communion fréquente.

⁽²⁾ Bref du 10 janvier 1900.

⁽³⁾ Lettre déjà citée sur le Triduum Eucharistique.

"Rendez-leur le Pain substantiel que leur présente l'Eglise. Ranimez-les au foyer eucharistique. Mettez-les sous l'influence de ce soleil vivificateur..."

Il semble, n'est-il pas vrai, que nous entendons la voix de l'apôtre, impérieuse et douce, éclatante aussi. Elle s'assourdit dans la finale:

"Pour ramener la foi chez les peuples, on fait beaucoup de livres et de raisonnements! La foi ne se raisonne pas tant : La foi, c'est la grâce. Allez la chercher dans sa source, à la Table Sainte (1)."

N'est-ce pas là ce que voulait faire entendre à son peuple le cardinal Mercier, archevêque de Malines, quand il lui disait : "L'apologétique a son rôle dans l'Eglise, sans doute. Quand quelqu'un est malade, il faut bien appeler le médecin (disons, nous : lorsque quelqu'un est ignorant, l'hygiène, pour un enfant de Dieu, c'est l'alimentation divine, c'est la Communion. L'Eucharistie, dans l'âme qui s'en nourrit, travaille, opère, comme Vérité tout à la fois et Vie. Oserait-on soutenir que l'Eucharistie, sur la foi?

Elle est pour tous les fidèles du Christ. Elle est donc pour les enfants.

A quel âge les enfants peuvent-ils faire leur première Communion?... Dès qu'ils ont l'usage de la raison; aussitôt qu'ils savent distinguer l'Eucharistie, Pain de Dieu, du pain des hommes.

Les enfants qui ont cet âge de discernement et cet usage de la raison, sont-ils libres de communier?—Tout enfant raisonnable, comme toute grande personne, est obligé, sous peine de péché grave, de communier à Pâques et à l'heure de la mort.

Les enfants doivent-ils communier plus souvent qu'à Pâques?—C'est les désir de Notre-Seigneur et de son Eglise que les enfants, tout comme autres baptisés, communient plus souvent, communient très souvent, même tous les jours.

La Communion fréquente et quotidienne n'est pas de précepte, assurément, mais elle est, comme on dit aujourd'hui, "le régime normal du chrétien" ou, comme disait Pie X, "la condition préliminaire de toute vie chrétienne (2)".

Qui pourrait en douter après le Décret Quam singulari, du 8 août 1910, où le Saint Siège met pour ainsi dire le Ciboire dans la main des encharge Quel est le texte même du Décret? Le voici : "Ceux qui ont d'enfants doivent déployer tous leurs soins à ce qu'ils approchent

⁽¹⁾ La Sainte Communion, p. 125.

de Metz, 15 août 1908.

de la Sainte Table après leur Première Communion, très souvent et même, s'il se peut, tous les jours." Soulignons la forme impérative du texte original: Omni studio curandum est.

C'est pourquoi, au jugement d'un commentateur autorisé, le plus autorisé peut-être, le cardinal Gennari, il y aurait faute grave à ne pas tenis compte du précepte pratiquement et dans la mesure du possible.

Faute grave, pour qui? Pour les parents qui n'auraient aucun souci de faire communier leurs enfants.

Pour les confesseurs qui n'exhorteraient pas leurs petits pénitent⁵ à la communion fréquente et ne leur en faciliteraient pas les moyens.

Pour les éducateurs qui feraient preuve, sur ce point, d'indolence, à plus forte raison, de mauvais vouloir.

Faute grave pour les curés qui négligeraient, soit publiquement, soit privément, de pousser les enfants vers la Sainte Table.

Et l'Eminentissime cardinal conclut en disant: "Tous ces devoirs ont leur raison d'être dans le besoin qu'a l'enfant de croître en Jésus-Christ, d'éviter le mal, de progresser dans la vertu (1)."

D'où, semble-t-il, s'il n'y a pour personne obligation préceptive de communier fréquemment, il y a pour tous une sorte de nécessité morale de le faire en vue de la persévérance de tous dans l'amitié divine et donc de la persévérance des enfants, puisque c'est d'eux qu'il s'agit.

D'où, enfin, une sorte de croisade eucharistique s'impose.

Ne parlons que de nous, prêtres.

Le prêtre n'a pas été ordonné pour consacrer la Sainte Hostie, la dér poser dans le Tabernacle et l'y tenir sous clé.

Prêtres, nous sommes pour donner Dieu au monde, pour consacres des hosties, appeler des convives au sacré banquet, et les leur distribues.

Il dépend de nous, disait le P. Tesnière (2), que Jésus voie accourir à sa Table des multitudes avides de le recevoir, si nous leur apprenons à le connaître et à le désirer.

En attendant ces multitudes, préparons une élite de grandes personnes et des groupes d'enfants. Lorsque l'enfant a fait sa première Communion, il a pour ainsi dire marqué sa place à la Table de Dieu. Ne lui disons pas dorénavant que le plus beau jour de la vie est le jour de la première Communion. Disons-lui avec un converti de l'Eucharistie, devenu son poète et son musicien, le P. Herman, de l'Ordre des Carmes, qu'il y a un jour plus beau que celui-là, c'est celui de la seconde Communion, et un jour encore plus beau que celui de la seconde Communion, c'est celui de la troisième, et ainsi jusqu'à la dernière, la Communion en

⁽¹⁾ Bref commentaire du Décret Quam singulari. Cf. aussi le Monktore Ecclesiastico du 30 novembre 1910.

⁽²⁾ Cité par l'Action Eucharistique, octobre 1911, p. 16.

Viatique, ses jours se doivent enchaîner les uns aux autres par des hosties. Où est-elle la chaîne d'or entrelacée de diamants qui se puisse comparer à une chaîne de communions?

Notre-Seigneur savait bien, apparemment, ce qu'il disait, quand il faisait aux multitudes de la Judée cette révélation de sa puissance et de son amour: "Ma chair est vraiment une nourriture. Qui me mange, vivra." Et la Sainte Eglise, elle aussi, connaît la valeur des mots quand elle affirme que "la Communion est le pain quotidien des fidèles."

Si, parmi nous, qui sommes les serviteurs-nés du Banquet de Dieu, les consécrateurs et les distributeurs d'hosties, se rencontre encore, ici ou là, des incertains, des hésitants, des timides, le cardinal Mercier leur pose ce point d'interrogation: "Prétendez-vous donc expérimenter la vie chrétienne sans accepter, telles que le Christ ou son Vicaire les précisent, les conditions de l'expérience (1)?" C'est le bon sens, la vérité pure et l'évidence même.

Une dernière et non moins irrécusable autorité, celle d'un saint qui fut toute sa vie curé de campagne, le curé d'Ars: "Si l'on savait, disait-il, ce que c'est qu'une Communion de plus ou de moins!... Mettez dans une balance toutes les bonnes oeuvres du monde et une seule communion, ce sera comme si vous aviez pesé un grain de poussière et une montagne."

Oh! que Mgr de Ségur, le saint aveugle, était clairvoyant quand il écrivait: "Le saint dont Jésus-Christ se servira pour opérer le retour des chrétiens aux habitudes eucharistiques des premiers âges, c'est-à-dire à la Communion quotidienne, sera le plus grand bienfaiteur de l'Eglise (2)." Même coup d'oeil profond et prophétique, quand plus tard, il frappa pour ainsi dire à la tête de l'Eglise en disant: "Le Pape qui fera cela, sera le rénovateur du monde (3)." Pie X a été le Pape qui a fait cela.

Avec le P. Lintelo faisons cette réflexion toute simple: "Pourquoi chaque prêtre ne se dirait-il pas: Moi, je veux être, pour la part du troupeau qui m'est conflée, ce plus grand bienfaiteur de l'humanité, ce rénovateur du monde (4)?"

Fasse le zèle de nos prêtres, lumière et flamme, au besoin torche embrasée, que la Première Communion des enfants ne soit nulle part une fête sans lendemain!

Le Pain Vivant. Chanoine Jean Vaudon.

⁽¹⁾ Discours à l'Université catholique de Louvain, 8 décembre 1907.

⁽²⁾ Dans son ouvrage: Nos Grandeurs en Jésus.
(3) Lettre à Mile Tamisier, la Fondatrice des Congrès Eucharistiinternationaux, 20 août 1880.

⁽⁴⁾ L'Action Eucharistique, octobre 1911, p. 13.

Faites en sorte que les jeunes gens qui sortiront de vos mains dans la tête dans la lumière, le coeur dans la chaleur et la conscience dans la force.—Mgr Baunard.

LES SOEURS GRISES dans l'Extrême Nord du Canada

CINQUANTE ANS DE MISSIONS

Par le R. P. Duchaussois. Oblat de Marie-Immaculée (1) (Suite et fin.)

V

LES SOEURS GRISES AU FORT SMITH

Le Fort Smith, situé au pied des derniers rapides infranchissables la navigation vers l'Océan Glacial arctique et, par suite, entrepôt nécessaire des voies fluviales de l'Alberta et du Mackenzie, armé de pouvoirs hydrauliques inépuisables, deviendra prochainement l'un des premiers centres actifs des futures exploitations industrielles de l'Extrême-Nord.

Cette perspective ne pouvait échapper au regard de Mgr Breynat et depuis trois ans un hôpital et une école y sont desservis par les Soeurs Grises.

Lorsqu'arrivèrent les fondatrices, la Rév. Mère Léveillé et les Soeurs Fortin, Gadbois et Beaudry, la construction de leur couvent était à peine commencée. Un appentis étroit fut leur demeure pendant plusieurs mois.

L'hôpital, dès le début, fut honoré d'une clientèle si nombreuse que, presque aussitôt, il dut être considérablement agrandi : l'édifice primitif est devenu l'aile droite de l'établissement actuel. C'est par milliers que se chiffrent les consultations annuelles. Quant aux visites de malades à domicile, elles varient entre 600 et 700.

L'école fut littéralement envahie, le jour de son ouverture (6 septembre 1915), à la surprise de tous ceux qui connaissent l'apathie indienne.

Elle n'a pas cessé d'être très assidûment fréquentée. Protestants et catholiques y accourent au premier son de la cloche, même par les froids excessifs qu'enregistre parfois le thermomètre du Fort Smith (2).

Et même—le croira-t-on?—il arriva que Soeur Gadbois ayant, en l'honneur du centenaire de la fondation de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, (23 janvier 1916), posé la question suivante à son jeune troupeau:

"-Que voulez-vous pour demain, mes enfants, car c'est grande

(1) Voir Les Cloches, pages 5, 24, 38, 66 et 93.

⁽²⁾ Au Fort Smith et au Fort Résolution, le gouvernement a conflé aux Soeurs ses postes de météréologie. Elles consignent chaque jour leurs observations et en dressent des rapports périodiques fort appréciés.

fête: la classe ou un congé?" eut la surprise d'entendre partir de tous les rangs cette réponse unanime :

"-La classe, ma Soeur, la classe!"

Depuis, l'institutrice, à qui il n'est pas défendu de tenir aux congés plus que ses élèves, se garde bien de parler de la sorte. Elle impose :-"Demain, ce sera congé!"

Et les petits rouges de s'incliner par résignation. Le temps re-

douté au Fort Smith est celui des vacances.

Oyez cela, petits élèves blancs de tous les pays!

VΙ

LES SOEURS GRISES AU FORT SIMPSON... ET ULTRA

Simpson a été dénommé le coeur du Mackenzie. Il l'est de par sa situation centrale. Il l'est aussi par son grandiose emplacement, au confluent de la rivière des Liards, qui lui apporte les pelleteries des Forts du

C'est en 1858 que le P. Grollier, le premier, alla y prêcher l'Evan-Les Soeurs Grises ne s'y installèrent qu'au commencement d'août 1916. Il n'y a donc que bientôt trois ans.

Quelques jours après leur arrivée, le mardi 15 août, elles eurent la triste consolation de fermer les yeux au P. Ducot, l'ardent apôtre dont le Fort Good-Hope, le Grand Lac d'Ours et le Fort Norman s'étaient partagé la vie pendant quarante et un ans. Le P. Ducot s'était particulièrement gagné la reconnaissance des Soeurs missionnaires de Providence en leur envoyant de nombreux enfants de ses missions polaires. Partant pour le ciel, en la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge qu'il avait tant aimée et tant fait aimer de ses Indiens, il a laissé à l'oeuvre naissante des religieuses la bénédiction précieuse entre toutes devant Dieu, celle de la mort

L'hôpital de Simpson, à cent soixante milles en aval de Notre-Dame de la Providence, est donc la fondation la plus lointaine aujourd'hui des Soeurs Grises de Montréal.

Elles iront, probablement et bientôt, plus loin encore... en plein pays des Esquimaux, dont il est fortement question de reprendre l'évan-

Alors on pourra dire que, par les filles de la Vénérable Marie-Mar-Ruerite d'Youville, autant que par les fils de Mgr de Mazenod, aura été accomplie la prophétie : Les extrémités de la terre ont vu le salut de Dieu.

On se rappelle que deux héroïques pionniers de l'apostolat, les PP. Rouvière et Le Roux, ont arrosé de leur sang ces terres sauvages, en 1913. Or, Mgr Breynat a décidé de venger la mort de ces deux missionnaires en poursuivant l'évangélisation des païens au milieu desquels ils ^{ont} trouvé la mort.

Il faudra des prêtres pour cette noble entreprise...

Veuille le divin Maître combler les vides faits dans nos rangs, et dans nos scolasticats, par les balles meurtrières de la guerre plus encore que par le poignard des Esquimaux!... Qu'il se souvienne des àmes rachetées de son sang, et que sur elles retombe, en pluie de grâces, le sang de leurs premiers missionnaires!

Il faudra des refigieuses aussi... Quelles seront-elles?... Encore les Soeurs Grises. L'hôpital esquimau est accepté d'avance, dût-ce être sur l'Océan Glacial.

"—Que Monseigneur fasse un signe et nous partons!" a dit la Mère Générale.

Et lorsque l'évêque du Mackenzie traverse son vicariat apostolique, dans toutes les missions des Soeurs Grises, ce sont les mêmes instances:

"—Monseigneur, quand recommencerez-vous les Esquimaux?... Ce qu'on a hâte d'y aller!... Vite donc!"

LETTRES DE MGR PROVENCHER A M. IGNACE BOURGET

Saint-Boniface, 8 août 1831.

Monsieur,

Je vous prie d'acheter deux ou trois pièces d'étoffe d'été pour des soutanes. Visez au solide et à la bonne durée sans chercher le précieux ni le haut prix. C'est pour des soutanes de tous les jours. J'ai obtenu le port de trois pièces sur les canots S'il y a beaucoup d'effets à envoyer, mettez-en moins; s'il y en a peu, mettez-en quatre pièces. Le prêtre qui montera n'aura que son petit bagage, à moins que comme moi il ne reçoive des dons d'âmes gnéreuses. Amen.

M. Belcourt fait de petites demandes à M. Arnaud, dont il doit demander le payement à M. Marcotte; s'il n'y est plus je vous en charge. Vous pourrez être remboursé chez M. Demers. Vous aurez la bonté de vous emparer de tout ce que M. Harper emporte pour baptiser, afin de le remettre à celui qui montera. Il a une couverture de lit (bleue) qu'il pourra aussi laisser. L'an prochain vous voudrez bien procurer à celui qui viendra un lit de voyage, etc.

J'ai obtenu le passage de deux maçons. S'il se présente des hommes bien connus pour leur conduite et leur capacité, vous pourrez écrire à Monseigneur de Fussala, auquel j'ai écrlt à ce sujet, les avantages que vous y trouverez. Il serait plus avantageux de les prendre à Montréal; ils seraient ainsi sur le lieu pour le départ. Il faut qu'ils sachent bien tailler la pierre et que l'un des deux soit reconnu habile et capable de bâtir ou de conduire la construction d'une église. Je ne veux pas de gens qui se prétendraient Messieurs et voudraient manger avec moi, etc. Ils seront obligés de travailler comme les autres le long de la route.

Je souhaite bien ardemment que la santé de Monseigneur de Tel-

messe se soit rétablie. Une lettre de M. Bellefeuille à M. Belcourt, en date du 15 mai, en donnait une mauvaise idée. Je salue tous les Messieurs de votre maison, sans en excepter vos ecclésiastiques, auxquels je souhaite science, vertu, ferveur, etc. Priez pour celui qui demeure avec èstime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

P. S. Intéressez-vous donc auprès de Monseigneur de Kingston pour m'avoir des lettres de Grand Vicaire et une copie de ses pouvoirs, choses qu'il m'avait promises l'hiver dernier et qu'il a oubliées ou du moins envoyées trop tard; peut-être sont-elles arrivées à Saint-Jacques après mon départ.

Les petits arbres que j'ai pris à Montréal sont tous repris, du moins tous les pommiers francs et de Sibérie; il n'y a qu'un prunier, qu'un rosier et qu'une vigne qui donnent signe de vie; les groseillers sont morts et ils semblaient l'être quand je les ai plantés. Grand merci au jardinier qui m'a donné tous ces arbres. † J. N.

Rivière-Rouge, 11 juillet 1832.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre, vos maçons, vos étoffes, en un mot tout ce que vous m'annonciez. Je vous remercie de tout le trouble que cela vous a donné. Je n'ai pas grande contrition de vous avoir troublé, car je vais recommencer. On trouve ici que vos maçons ont bien cher. Pourtant, s'ils me bâtissent une église et une maison pendant les trois années de leur engagement, je trouverai qu'ils n'ont pas un trop haut prix. La Compagnie (de la Baie d'Hudson) donne aux gens de métiers 400 francs de plus que les 17 livres sterling qu'elle alloue aux hommes du poste à la Rivière-Rouge. Je crois bien que la frayeur que l'on a de notre pays fait que l'on n'y veut venir qu'à haut prix. Vous avez fait pour le mieux. Je suis content. Tous les maçons d'ici, bons ou mauvais, sont employés par la Compagnie qui en aura besoin longtemps.

Le gouverneur m'a donné le passage de deux cassettes tous les ans (gratis); vous aurez la complaisance de les faire faire et de les remplir de ce que je vais indiquer. D'abord, il faudra que vous écriviez à M. Keith à Lachine, après l'arrivée des derniers canots, pour avoir communication de ce que le gouverneur lui dira au sujet de ces cassettes et du passage d'un ecclésiastique que je demande. Vous verrez par là si le gouverneur donne le port d'une cassette pour les effets de cet ecclésiastique, en plus des cassettes ci-dessus mentionnées. Si non, vous lui réserverez une cassette pour ses effets. Vous verrez aussi s'il devra avoir cane, lui fournir. Des livres, c'est ce qui presse le plus, parce que j'en manque de pensez-y bien, douze douzaines d'Instructions de la Jeunesse, autant mes du diocèse, une pièce de bon cez, une d'everlasting, si vous n'en

avez qu'une, deux, si vous en avez deux et s'il reste de la place. Mettez une vingtaine de livres de bon tabac en poudre, des mouchoirs de poche de soie commune. Vous aurez peut-être des petits paquets des uns et des autres, qui boucheront les trous. En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut pour remplir les cassettes. Ne mettez pas plus de 80 à 90 livres dans chacune. M. Tabeau a l'expérience du voyage.

Auriez-vous aussi la complaisance de me faire un harnais complet, sans le collier, en cuir fort et sans autres ornements que des boucles noires. M. Marcotte en avait fait faire un pour Monseigneur qui coûtait, je crois, dix-huit piastres, et qui était bien propre. Morin, le guide, que vous connaissez sans doute, se chargera de le monter. Je lui en ai parlé. Nous n'avons pas encore de tannerie sur pied. Je ne voudrais pas pourtant que mes autres demandes restent en arrière, si Morin ne peut pas s'en charger. Vous serez remboursé au Séminaire de Québec de toutes vos avances, à moins que vous n'ayez quelque argent de la mission en main.

Ces deux pièces annuelles sont pour recevoir de quiconque voudra y mettre: plusieurs personnes me disaient en Canada: s'il y avait moyen, je vous enverrais telle ou telle chose; elles pourront se satisfaire maintenant. Je vous autorise à recevoir de toute main ce qu'on présentera. J'ai tant de besoins, tant de bâtisses en chantier, une église en pierres ici, une chapelle en bois à cinq lieues, la mission sauvage qu'il va falloir établir... Vous voyez que je ne suis pas en peine de placer l'argent déposé au Séminaire de Québec. Mes quatre écoles vont peut-être contenir cet automne 150 enfants pour lesquels il faut à peu près tout faire. Il faut bien des livres. Je vais en demander encore en Angleterre. M. Dumoulin vous écrira peut-être au sujet des livres. Je lui ai demandé d'en faire donner quelques-uns par ses riches voisins et de vous en écrire de bonne heure. Vous recevrez en mon nom et vous remercierez aussi en mon nom. Je vous donne plein pouvoir, en bonne forme, pour cela.

Un homme, qui me demande en ce moment un jonc pour donner à sa future, me fait penser qu'il serait bon d'en avoir. Envoyez-en donc trois ou quatre douzaines de différentes grandeurs, quelques-uns en or et la plus grande partie en argent, avec indication des prix, car ce sont des ces choses qui ne se donnent pas.

Ma lettre à M. Deguise est partie d'ici pour ne pas se rendre peutêtre avant celle-ci. Dites-lui donc à l'occasion que j'ai quatre noyers de levés; je lui dis le contraire et je demande à Mlle Toinette encore une vingtaine de noix longues et douces, de plus des noyaux de pommettes rouges et blanches de bonne qualité et de la graine de rosier. Peut-être que le jardinier Donnellan pourrait vous aviser là-dessus.

Voilà bien des demandes. Assurez-vous d'avance du nombre des cassettes et visez au plus pressé. Si vous êtes trop à l'étroit, une pièce de cez suffira. Si vous avez des effets de reste, ils monteront une autre année. Faites pour le mieux et je serai content. Vous remplirez les con-

ditions du marché de mes maçons, en leur donnant de l'argent, comme leur contrat porte. Il faudra en tenir compte et m'en prévenir, afin qu'il n'y ait pas point de difficulté à la fin. Ils sont en bonne santé.

Je vous demande mille excuses pour toute la besogne que je vous taille. Que Dieu vous en tienne compte; le tout est pour son oeuvre. Si vous avez de la place, envoyez une belle ceinture fléchée, avec indication du prix.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

L'INFLUENCE DE LA FRANC-MACONNERIE

Employant à la fois l'audace et la ruse, la secte des francs-maçons a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale, et commence à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivant presque à la souveraineté. Léon XIII écrivait ces paroles dans l'encyclique Humanum genus, en 1884. Que de progrès la secte infernale n'a-t-elle pas fait depuis!

LES VICTIMES DE LA GRIPPE

D'après le journal scientifique anglais Nature, les estimations les plus sérieuses conduisent à penser que l'épidémie de grippe qui vient de sévir le monde entier a coûté—tant par elle-même que par ses complications pulmonaires—la vie à environ 6 millions de personnes.

M faut remonter aux grandes épidémies du moyen âge et notamment à la peste du XIVe siècle, pour trouver un fléau qui ait fait tant de ravages.

Aux Etats-Unis, en particulier, la grippe a tué, en 1918, environ aux Américains. Il résulte d'ailleurs des chiffres donnés que, pendant le peu près cinq fois plus d'hommes que ne le fit, dans le même temps, la guerre européenne.

BIBLIOGRAPHIE

Monseigneur Joseph-Norbert Provencher. Quelques considérations Provencher sa vie et son temps par M. J. Ernest Cyr, ancien député du comté de Provencher au Parlement canadien.

Nous sommes heureux de voir imprimée en une élégante plaquette, nier par M. Cyr au club "Le Canada" à Winnipeg. Elle en était digne à du premier évêque de Saint-Boniface et met en relief ses grandes qualités et ses admirables vertus. Emaillée de considérations justes et profondes,

il s'en dégage une impression de convictions religieuses raisonnées et fièrement affirmées, en un style plein de vie et de coloris.

— L'engagement des Sept Chênes par l'honorable Juge L.-A. Prud'homme.

L'honorable Juge, dans un très intéressant mémoire lu devant la Société Royale du Canada, dont il est membre, étudie ce tragique événement de l'engagement des Sept Chênes ou de la bataille de la Grenouillère, survenu en 1816 entre les deux Compagnies rivales de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, à la lumière d'un rapport de W. B. Coltman, envoyé en 1817 pour s'enquérir, comme magistrat, des offenses commises et rétablir l'ordre.

DING! DANG! DONG!

Le dimanche de la Passion, 6 avril, le Souverain Pontife a lu le décret approuvant le caractère miraculeux de guérisons obtenues par l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc, et présentées en vue de sa canonisation.

— Les populations catholiques de rite grec qui habitent l'Italie et qui relevaient jusqu'ici des évêques latins, formeront désormais un dio-

cèse spécial et auront leur évêque propre.

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour Québec le 21 avril pour assister à une réunion des archevêques du Canada. NN. SS. Mathieu et Sinnott y sont également allés. S. G. Mgr l'Achevêque assistera aux fêtes jubilaires de S. G. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, le 7 mai.

- M. l'abbé Désiré Claveloux, prêtre du diocèse, qui était dans

l'armée française depuis trois ans, est revenu le mois dernier.

Le cardinal Mermillod visitait un jour une petite école. En entrant, il vit sur le tableau noir toutes les lettres de l'alphabet. "C'est bien long tout cela", dit-il aux enfants. "Je vais vous enseigner un alphabet bien plus court. Il ne se compose que de quatre lettres qui sont le gage de votre succès: O B I C."

- L'école neutre donne contre l'idée religieuse de bien meilleurs résultats que les lions et les chaises rougies. Les empereurs romains sont

des maladroits de ne pas l'avoir employée.--Ernest Renan.

— La Réponse (82, rue Bonaparte, Paris-VI). Sommaire de mars:— La Basilique du Mont Saint-Michel.—Nos vieux cantiques (E. Duplessy).—Notre grand concours d'apologétique populaire.—Les procès de Galilée (Ch. Bioche).—Un concours d'apologétique (F. Veuillot).—Cà et là.

R. I. P.

— Mgr Emile Roy, protonotaire apostolique et vicaire général de Montréal, décédé à Atlantic City, N.-J.